

S I R R A

Compte-rendu des réunions de concertation n° 1 du 10 mai et du 30 juin 2022, de la concertation en ligne (ouverte du 26 juillet au 11 septembre 2022) et des réunions de concertation n°2 du 16 mars 2023

Projet de restauration écologique.

L'Ambalon à Savas-Mépin et Moidieu-Détourbe.

CONTRAT RIVIÈRE

4 vallées



SOMMAIRE

1. PERIMETRE DE L'ÉTUDE	1
2. PRINCIPES DE CONCERTATION	2
3. PARTIES PRENANTES	2
4. MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION	3
5. FICHE PÉDAGOGIQUE	5
6. BILAN DE L'ATELIER 1	6
7. BILAN DE L'ATELIER 2	9

CONTEXTE

PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Le tronçon de l'Ambalon en question se caractérise par un tracé historiquement rectifié concourant à un effet de banalisation des écoulements et de dégradation des habitats aquatiques. De plus, le gabarit de lit mineur « surcalibré » favorise l'étalement de la lame d'eau lors des périodes de basses eaux rendant ainsi ce tronçon sensible aux risques d'assec. Aussi, des dépôts de sédiments localement importants nécessitent des curages réguliers au droit de certains ouvrages, et il existe de nombreux merlons de curage sur une grande partie de son linéaire et d'une digue sur la partie aval du tronçon.

OBJECTIFS DE LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Il s'agit de réaliser un état des lieux – diagnostic complet du tronçon en intégrant les volets hydromorphologique, hydraulique, géotechnique et écologique. Plusieurs scénarios d'aménagement seront étudiés et comparés, afin de préciser le scénario d'aménagement retenu à un stade d'avant-projet (AVP) puis Projet (PRO). Les dossiers réglementaires associés au projet seront élaborés, puis on entrera dans la phase de pilotage et de suivi des travaux.

PERSONNES PRÉSENTES

COMITÉ INSTITUTIONNEL n°1 du 10/05/2022

M. DURANTON (SAVAS-MEPIN), M. SEIGLE (SAVAS-MEPIN), M. QUEMIN (SAVAS-MEPIN), M. BULLY (MOIDIEU-DETOURBE), M. PETREQUIN (MOIDIEU-DETOURBE), M. BOYET (BEAUVOIR DE MARC), M. MANDRAND (BEAUVOIR DE MARC), M. NAQUIN (AAPPMA), M. CADET (AAPPMA), M. MARCON (AAPPMA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme CIESLA (SIRRA), Mme BRANCHARD (SIRRA), M. REYNAUD (SIRRA)

COMITÉ RIVERAINS n°1 du 30/06/2022

M. MANDRAN, M. MANDRAN, M. PEYRET, M. MARCHAL, M. BROCHUD Yves, Mme CHARPENAY, M. PETREQUIN, M. DURANTON, Mme BRANCHARD (SIRRA), M. REYNAUD (SIRRA)

CONTRIBUTIONS EN LIGNE : QUESTIONNAIRE ACCESSIBLE SUR LE SITE INTERNET du 26/07/2022 au 11/09/2022

M. SERME, M. TIMON, Mme PERDICES

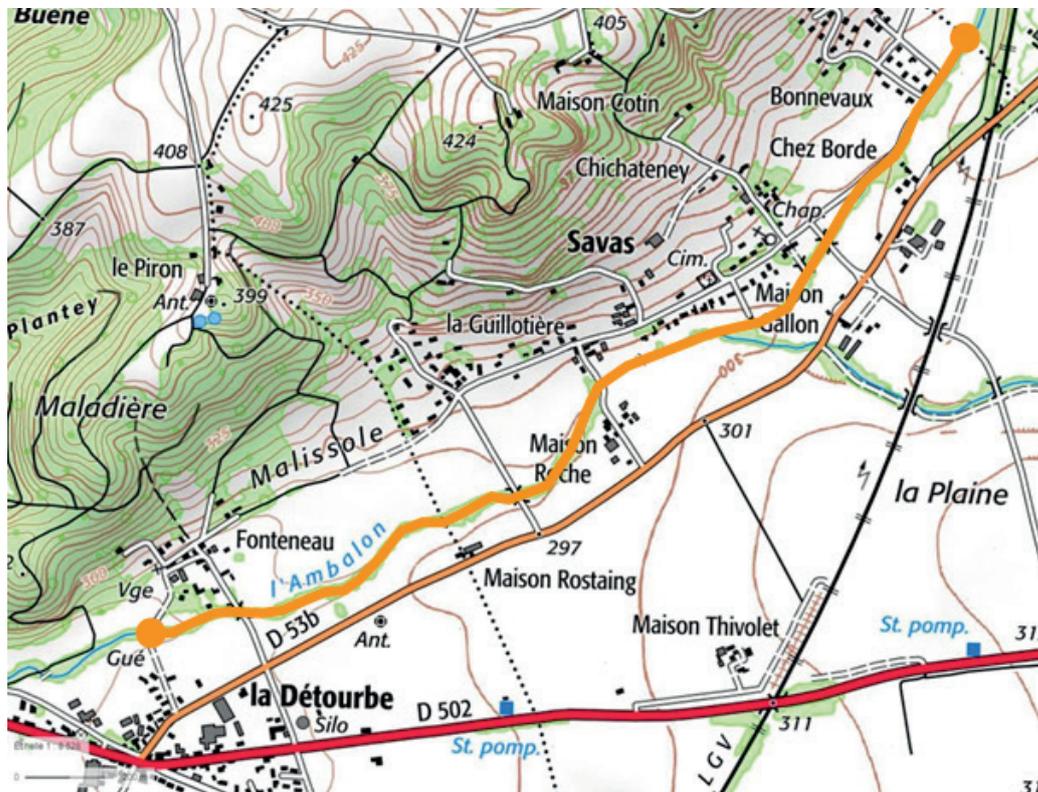
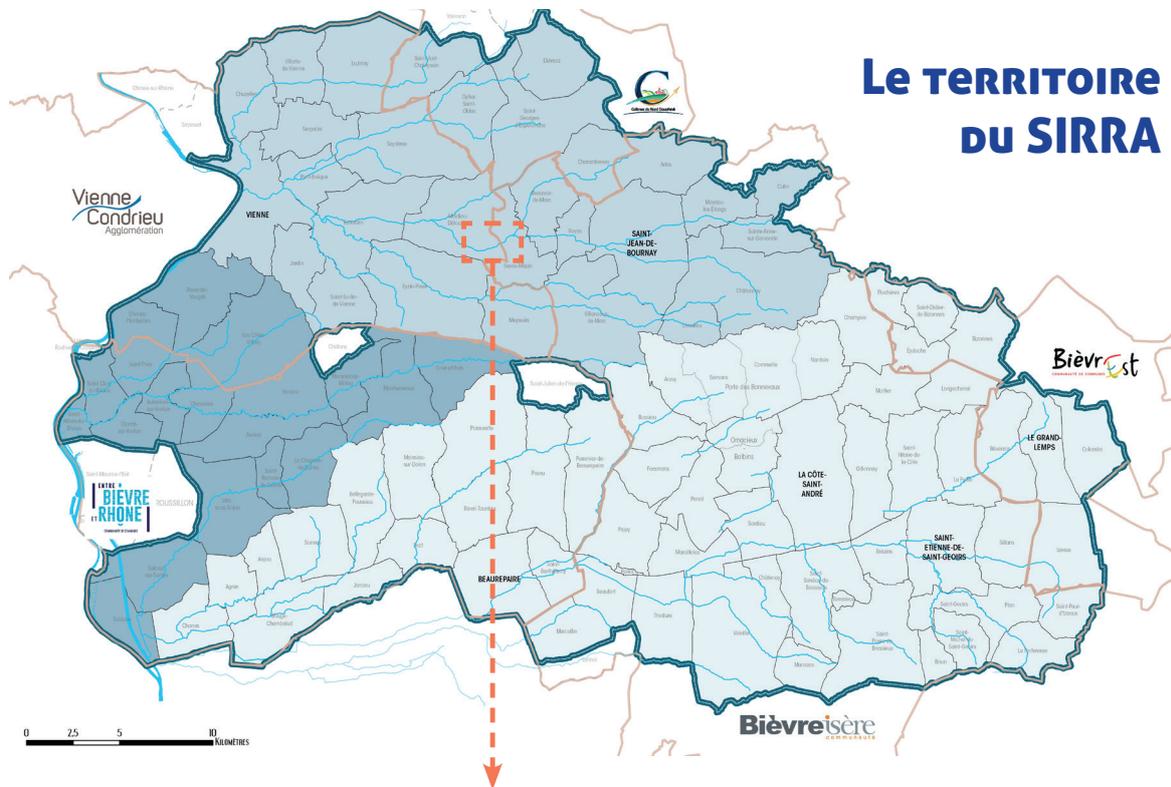
COMITÉ INSTITUTIONNEL n°2 du 16/03/23 à 14h

Mme GÉNIN (Savas-Mépin), M. QUEMIN (SAVAS-MEPIN), M. DURANTON (SAVAS-MEPIN), M. PETREQUIN (MOIDIEU-DETOURBE), M. REYNAUD (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme KREMER (EGIS), M. ABINTOU (EGIS)

COMITÉ RIVERAIN n°2 du 16/03/23 à 19h

M. QUEMIN Gilbert, M. QUEMIN Denis, Mme BOUCHON, M. SEIGLE, M. MARCHAL, M. PEYRET, Mme PERDICES, M. REYNAUD (SIRRA), M. POURRAT (SIRRA), M. DEJAEGER (EGIS), Mme KREMER (EGIS), M. ABINTOU (EGIS)

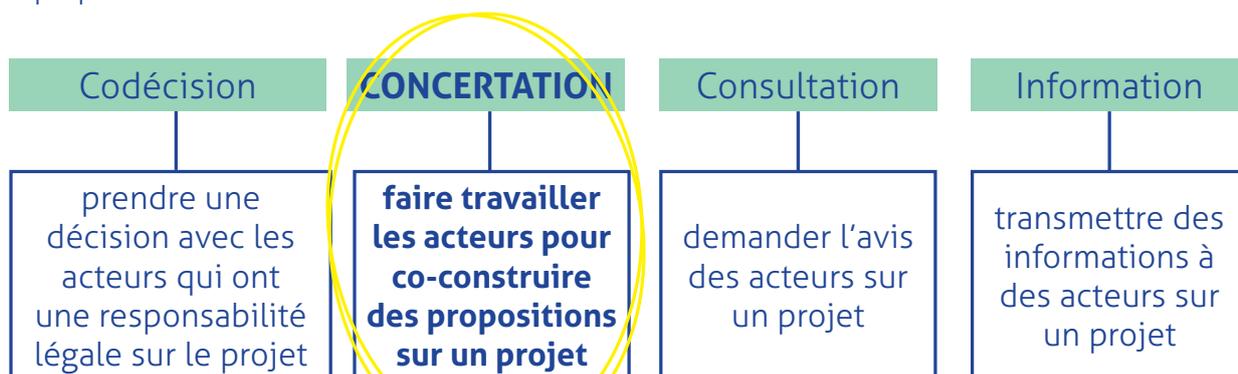
1 PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE



2 PRINCIPE DE LA CONCERTATION

La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle n'est pas limitée à une simple demande d'avis. C'est un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, l'apparition d'idées nouvelles, ...

Contrairement à la co-décision, elle n'aboutit pas directement à la décision, mais elle vient la préparer.



La concertation a des objectifs précis (valider un Avant-Projet efficient et réalisable), mais elle doit rester ouverte à diverses propositions.

Les participants sont libres de s'engager selon leur propre volonté et en toute connaissance de cause.

Le processus de concertation est transparent vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci, des questionnements sur le projet et de la décision finale.

Afin de prolonger ces temps de travail collectif en atelier, le SIRRA a ouvert une plateforme de contribution en ligne pour permettre aux personnes concernées, qui n'auraient pas pu participer et/ou ne se seraient pas exprimées, de répondre à un questionnaire.

3 PARTIES PRENANTES

La concertation est la mise en place de moyens et de dispositions constructives pour se comprendre, délibérer, échanger et agir «de concert». Elle permet de considérer les informations, les opinions et/ou les arguments de chacun en vue de prendre des mesures. Pour ce faire, deux comités ont été constitués.

Un COMITÉ INSTITUTIONNEL, où sont conviés :

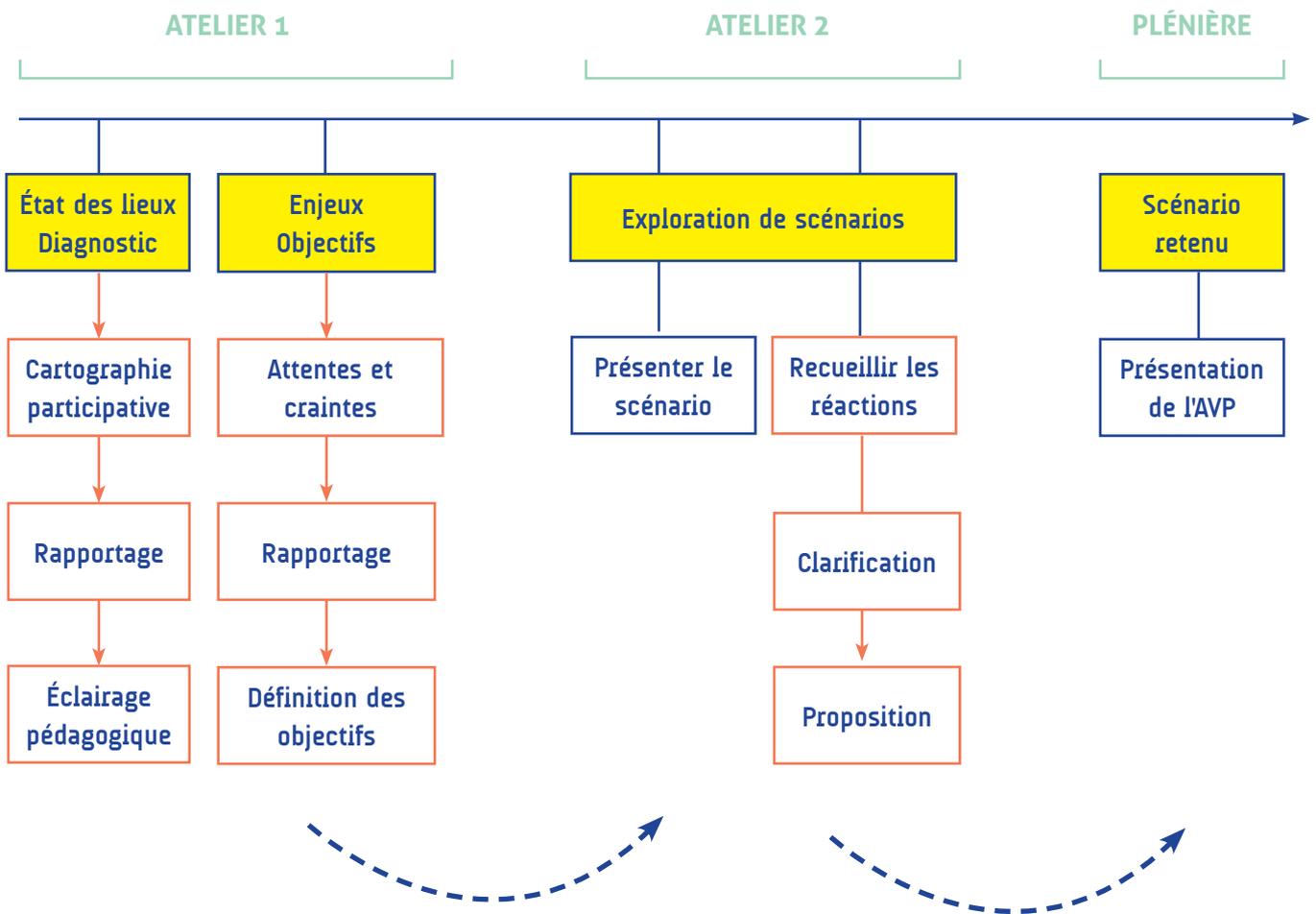
les partenaires techniques et financiers du SIRRA (Agence de l'Eau, DDT, OFB, DREAL, Département, Chambre d'Agriculture); les élus et techniciens du territoires (Bièvre Isère Communauté, Vienne Condrieu Agglomération, communes de Savas-Mépin et Moidieu-Détourbe); les associations et organismes de protection de l'environnement (fédération de pêche et de chasse, AAPPMA locale, Conservatoire des Espaces Naturels, association Nature Vivante, ...).

Un COMITÉ RIVERAIN, où sont conviés :

Propriétaires riverains et agriculteurs

4 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

ORGANISATION DES RÉUNIONS



PRISE EN COMPTE DES
INFORMATIONS PAR LE
BUREAU D'ETUDES

MÉTHODOLOGIE DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°1

1 LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE



État des lieux

L'exercice consiste à noter des informations, directement sur une carte représentant la zone d'étude, en s'appuyant sur cinq thématiques données aux participants: **image de la rivière, usages autour de la rivière, fonctionnement hydraulique (apports d'eau, débordements, ...), état écologique (environnement), évolution historique**. Cette connaissance de terrain, apportée par les participants est ensuite confrontée au diagnostic présenté par le bureau d'études et qui pourra ainsi être complété.

2 RETRANSCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRAINTES EN OBJECTIFS

Il s'agit de recueillir la vision du participant, ainsi que ses priorités sur ce qu'il attend du projet, la façon dont il le conçoit et ce qui pourrait éventuellement poser problème, que ce soit d'un point de vue technique, sociologique, financier,...

Définir les attentes et les craintes

Des cartons sont distribués à chaque participants. Il leur est demandé de noter leurs attentes et craintes (une idée par papier).

Un rapportage est ensuite effectué afin de synthétiser et réexpliquer l'ensemble des idées pour qu'elles soient bien comprises de tous et correctement interprétées. Cela doit permettre d'aboutir à la définition d'objectifs vis-à-vis du projet.

ATTENTES

CRAINTES



5 FICHE PÉDAGOGIQUE

NOTIONS D'HYDROMORPHOLOGIE

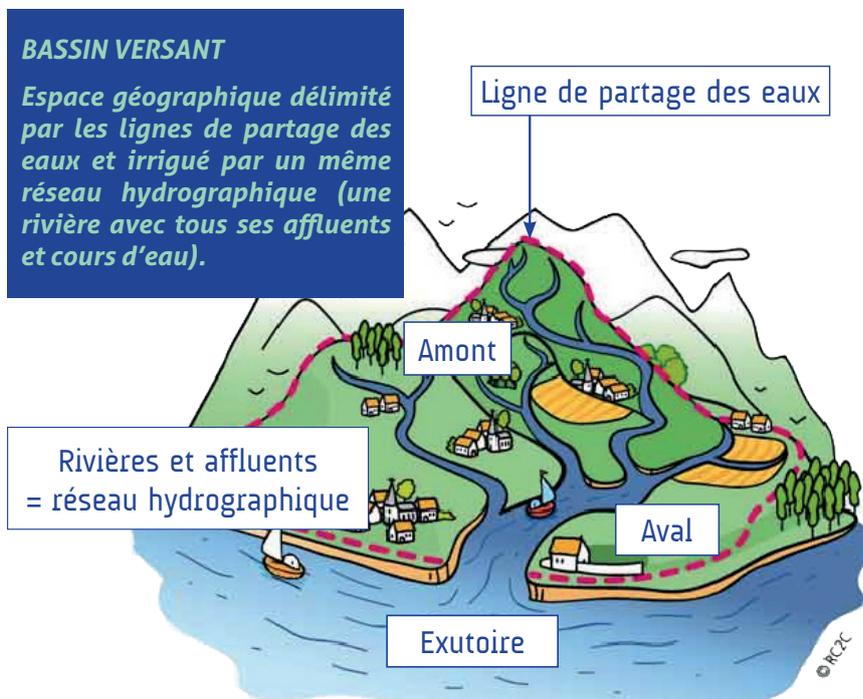
La rivière est un système physique énergétique

Les débits liquides (flux d'eau) et solides (limons, cailloux, galets, blocs...) sont les moteurs de l'évolution de la rivière.

Un cours d'eau reçoit et transporte les eaux de pluie et les sédiments d'un même bassin versant, de l'amont vers l'aval, sous l'effet de la gravité. La morphologie des rivières dépend du climat, de la géologie et du relief.

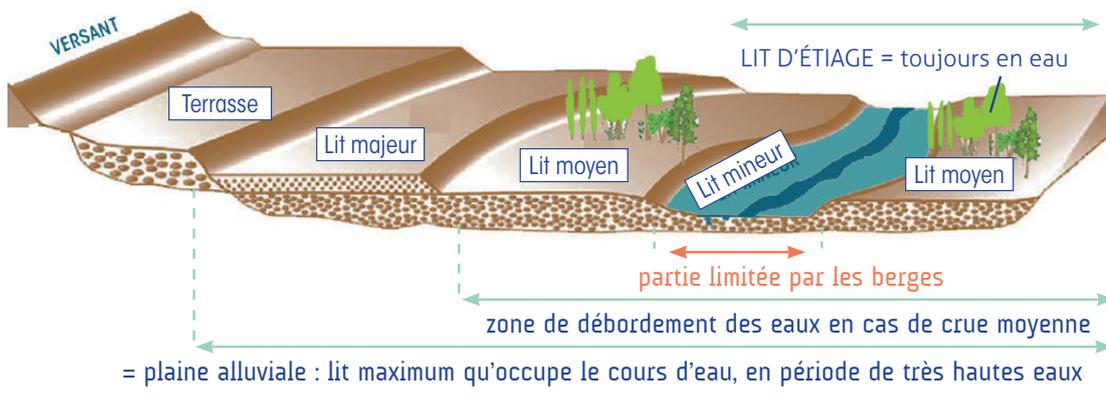
Hydro-morphologie définition

C'est une science interdisciplinaire, qui résulte à la fois de la géologie, de la sédimentologie, de la géomorphologie, de l'hydraulique et de l'hydrologie. Elle permet de comprendre la morphologie des cours d'eau, fleuves et rivières, leur fonctionnement et leur évolution dans le temps. Elle étudie les profils en long et en travers, ainsi que le tracé en plan des cours d'eau. Pour résumer, c'est l'étude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques.



BANDE ACTIVE

Espace compris entre le lit mineur et le lit moyen, constitué de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, souvent remobilisés par les crues.



6 BILAN DE L'ATELIER 1

DIAGNOSTIC DE LA ZONE D'ÉTUDE Cartographie participative



Le diagnostic réalisé a été fait selon 4 critères : fonctionnement hydraulique / usages autour de la rivière / état écologique / évolutions et historique.

SYNTHESE DES ÉCHANGES AUTOUR DE LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Un manque d'entretien est constaté sur l'ensemble du linéaire du cours d'eau, ce manque d'entretien est particulièrement marqué et dénoncé sur l'extrémité amont du projet, entre la ligne LGV et le lotissement des Bonnevaux.



Il est observé une diminution des débits en été, une incision (approfondissement) et un engorgement du lit. Toutefois l'Ambalon ne connaît pas d'assecs depuis la création de la LGV dans les années 1990 qui aurait drainé certaines zones humides (marais et étangs). Le débit de l'Ambalon semble très fortement influencé par les pompages agricoles de l'Amont qui créent des fluctuations de débit à l'échelle journalière.

Avant la création de la LGV, l'Ambalon était un cours d'eau temporaire qui servait même dans les années 50/60 de chemin carrossable. Des photos plus récentes fournies par un propriétaire riverain permettent d'observer l'absence totale de végétation sur une partie du tronçon et un tracé déjà rectiligne du cours d'eau.

Il existe peu de problématiques d'inondation pour les crues fréquentes, la dernière crue importante et celle de novembre 2014. La route allant vers le lotissement des Bonnevaux, le stade de foot ainsi qu'une maison vers Maison Roche ont été inondés. D'après certains témoignages, la création de la LGV dans les années 1990 semble avoir limitée les zones d'expansion des crues.

Des « petites digues » / merlons sont observés le long de l'Ambalon.

Des problématiques locales de ruissellement agricole sont également observées.

Le pont qui a remplacé le passage à gué vers la Maison Rostaing a amélioré le fonctionnement hydraulique et restauré la continuité écologique, les débordements n'avaient auparavant lieu qu'en rive droite en amont du pont. Le pont/gué du chemin des boucharde est rapidement en charge. Des curages du « piège à gravier » situé en aval sont parfois réalisés.

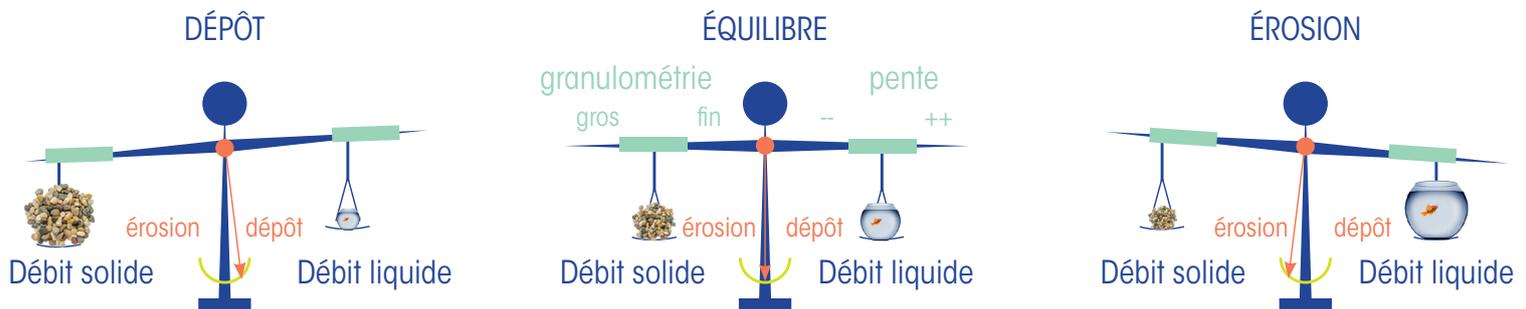
La qualité piscicole du cours d'eau s'est dégradée au fil des années d'après les propriétaires et l'association de pêche locale. La truite fario sauvage ne serait quasiment plus présente sur ce linéaire.

Pour avoir une rivière de bonne qualité, il faut la laisser s'ajuster naturellement !

UNE RECHERCHE PERPÉTUELLE D'ÉQUILIBRE

Les rivières sont des milieux hétérogènes, dynamiques et mobiles dans l'espace et le temps. Les cours d'eau vont naturellement rechercher un équilibre dynamique entre leurs débits liquides et solides. La morphologie d'une rivière est donc le résultat d'un ajustement permanent entre la quantité d'eau qui transite et la quantité de sédiments charriés, c'est-à-dire entre les phénomènes d'érosion et de dépôt des sédiments. Une rivière en « bonne santé hydromorphologique », c'est une rivière dont le lit évolue dans le temps et se transforme.

BALANCE DE LANE : PRINCIPE D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE DE LA RIVIÈRE



Les crues, comme les périodes d'étiages sont des phénomènes nécessaires au bon fonctionnement écologique et morphologique des rivières. Ces variations de débit permettent, entre autres, de recharger les nappes phréatiques, d'apporter des sédiments qui vont enrichir le sol et de créer des habitats aux paramètres physico-chimiques variés (profondeur, chaleur, lumière, concentration d'oxygène, débit du courant ...). Ce sont les milieux connectés (ripisylve et zones humides) qui vont permettre de limiter les impacts de ces variations de débits, limitant ainsi le risque d'inondation pour les populations.

Le saviez vous ?

La rivière connaît des variations de débit. Le niveau d'eau n'est pas constant, elle alterne entre des périodes de crues (hautes eaux) et d'étiage (basses eaux). Cette alternance permet l'auto-curage du lit de la rivière, la régénération des espèces végétales et animales et l'enrichissement des sols grâce aux matériaux charriés par les eaux.

Pour fonctionner, une rivière a besoin d'un Espace de bon fonctionnement. Il est multifonctionnel et comprend les zones humides et la ripisylve.

Ripisylve

Il s'agit des formations boisées, buissonnantes ou herbacées présentes sur les berges et les rives. Grâce à leur système racinaire, elles permettent de maintenir les berges et ainsi limiter les phénomènes d'érosion.

Zones humides

Ce sont des zones tampons, connectées aux rivières. Elles sont très importantes que ce soit en période de crue ou d'étiage. Elles vont absorber ou redonner l'eau au cours d'eau pour en assurer le bon fonctionnement, évitant ainsi les inondations pour les zones urbanisées.

Espace de bon fonctionnement

C'est un espace multifonctionnel, au sein du lit majeur, exempt de toute urbanisation et qui est nécessaire à un cours d'eau pour lui permettre d'assurer ses fonctionnalités (écoulement des eaux en cas de crue, recharge sédimentaire, épuration des eaux ...). Ces espaces permettent de limiter les impacts des variations de débit des cours d'eau (inondations, assecs).

LES ATTENTES ET LES CRAINTES



LES ATTENTES

- Limiter les emprises sur les habitations
- Nettoyage des embâcles et entretien de la végétation
- Curage du piège à gravier en aval du pont
- Augmentation de la ripisylve
- Création de caches piscicoles
- Limiter les débordements
- Entretien du cours d'eau
- Améliorer l'attractivité et le coté esthétique de la rivière
- Que le projet facilite l'entretien
- Limiter les inondations en « nettoyant » le cours d'eau
- Débroussaillage des berges (ronces)
- Embellissement des berges
- Laisser la rivière telle qu'elle est actuellement

LES CRAINTES

- Financement du projet ?
- Délais et durée des travaux
- Perte de terrain si rien n'est fait
- Que les terrains ne soient jamais constructibles
- Ne plus avoir accès à la rivière
- Perte de foncier

RETRANSCRIPTION DES ATTENTES ET DES CRAINTES EN OBJECTIFS

- Redonner à la rivière une morphologie plus « naturelle » pour améliorer les habitats et la biodiversité
- Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles et résidentielles
- Améliorer l'état et le fonctionnement du cours d'eau d'un point de vue écologique et hydraulique
- Limiter les inondations des zones à enjeux

7 BILAN DE L'ATELIER 2

DIAGNOSTIC

Au vu des éléments de diagnostic mis en évidence lors de la phase n°1 (Diagnostic p.6), il ressort que le fonctionnement hydromorphologique global de l'Ambalon est altéré notamment par l'absence de dynamique latérale due au recalibrage du cours d'eau. Le lit de l'Ambalon, globalement homogène et surélargi, est restreint par la présence de contraintes (merlons) en rives. La ripisylve est peu adaptée notamment sur la partie amont du tronçon étudié.

Les problématiques afférentes au secteur de l'Ambalon étudié tiennent donc essentiellement :

- à la restauration hydromorphologique du lit & des berges ;
- à la restauration d'une dynamique latérale du cours d'eau (suppression des contraintes, restauration d'un espace de liberté, milieux associés au cours d'eau)
- à la restauration/diversification de la ripisylve ainsi qu'aux modalités de gestion

PROPOSITIONS DU BUREAU D'ÉTUDES

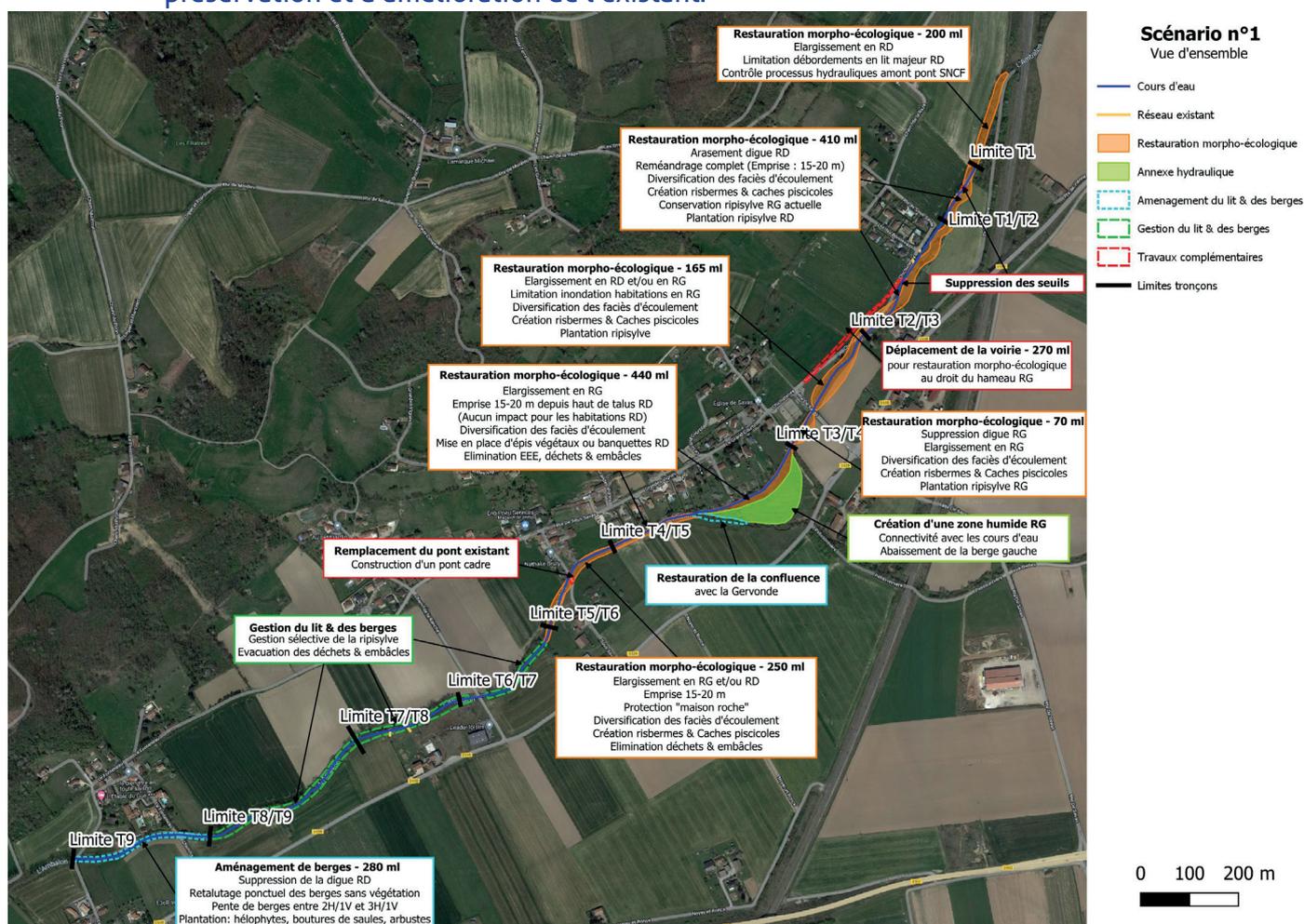
3 scénarios de restauration morpho écologique de l'Ambalon ont été développés et présentés lors des réunions de concertation de la phase 2.

Ces scénarios sont présentés tronçon par tronçon lors des réunions. Le périmètre de l'étude concerne au total 9 tronçons distincts.



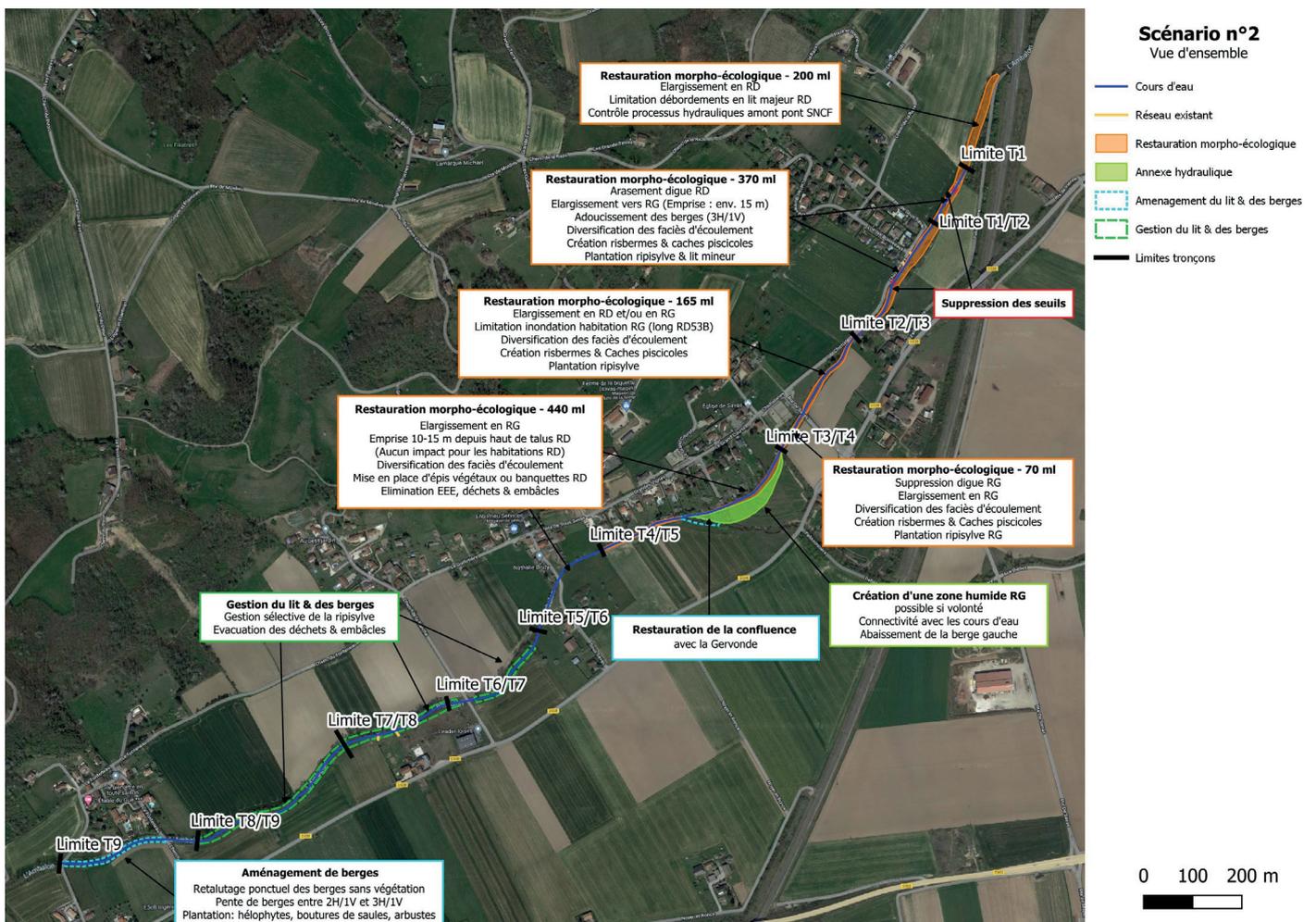
Ce scénario privilégie un niveau d'ambition élevé en matière de restauration morpho-écologique par la restauration d'un espace fonctionnel complet dédié au cours d'eau.

- La restauration morpho-écologique complète de l'Ambalon sur la moitié amont (1495 ml) avec la reconquête d'un espace fonctionnel dédié au cours d'eau et l'amélioration des connexions avec le lit majeur et les milieux annexes ;
- La limitation des débordements sur la moitié amont du linéaire avec l'augmentation de la capacité hydraulique du lit nécessitant le déplacement de la voirie communale sur une partie du linéaire (240m). Les aménagements au droit du lotissement de Bonnevaux permettraient de faire transiter un débit de l'ordre de 30m³/s, soit une crue cinquantennale (Q50) ;
- La reprise du pont « Maison Roche » avec un ouvrage de type « pont cadre » ;
- La création d'une zone humide et d'expansion de crue vers la confluence avec la Gervonde ;
- La suppression de la digue et la reprise du lit au droit du quartier de de Fonteneau ;
- La diversification du lit vif et la gestion des berges et de la ripisylve dans un objectif de préservation et d'amélioration de l'existant.



Ce scénario privilégie un niveau d'ambition assez élevé en matière de restauration morpho-écologique par l'agrandissement d'un espace fonctionnel dédié au cours d'eau.

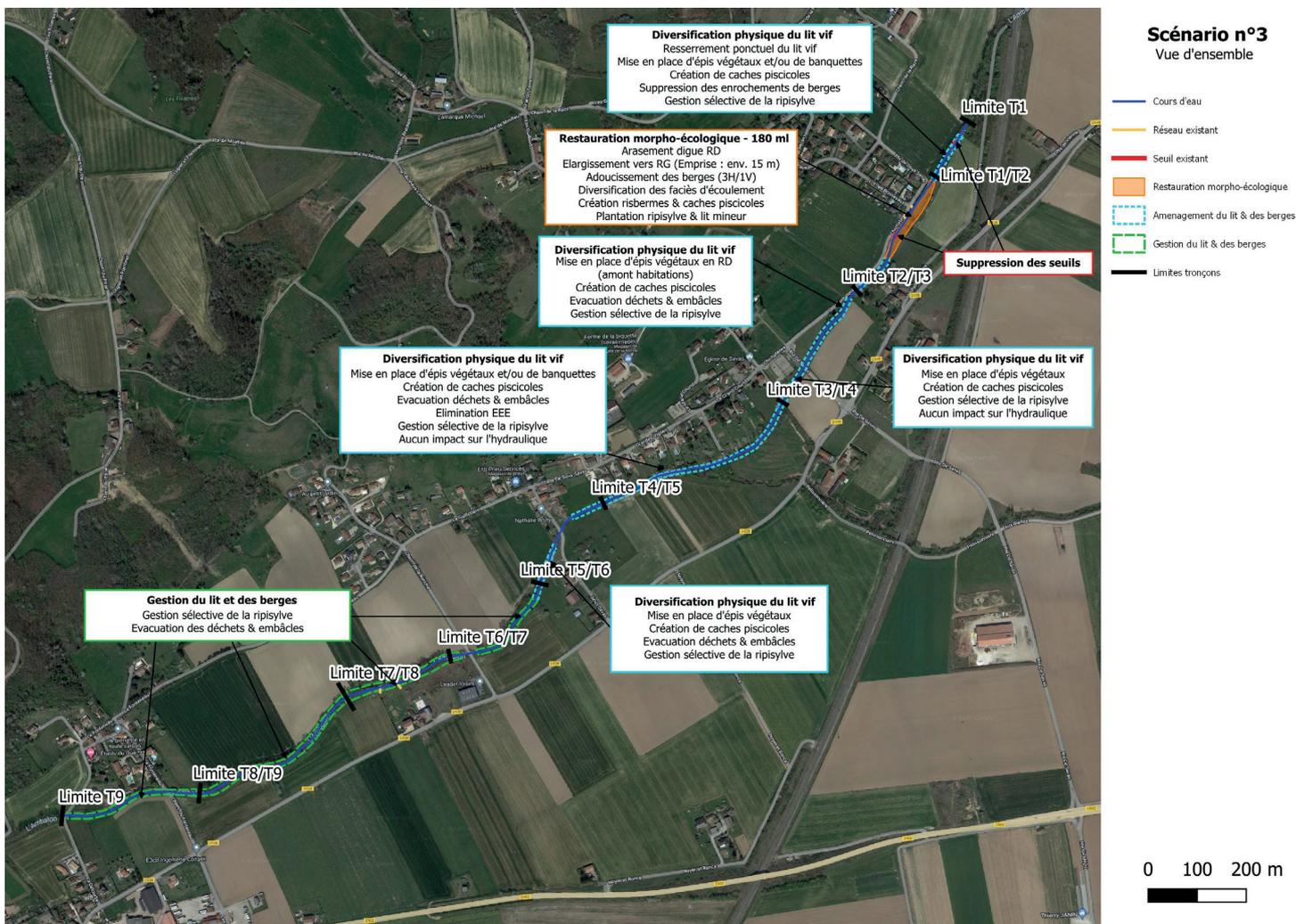
- La restauration morpho-écologique de l'Ambalon sur la moitié amont du secteur (1245ml) avec l'agrandissement de l'espace dédié au cours d'eau et l'amélioration des connexions avec le lit majeur et les milieux annexes ;
- La limitation des débordements sur la moitié amont du linéaire avec l'augmentation de la capacité hydraulique sans déplacement de la voirie. Les aménagements au droit du lotissement de Bonnevaux permettraient de faire transiter le débit d'une crue comprise entre Q20 et Q30 selon les secteurs ;
- La création d'une petite zone humide et d'expansion de crue vers la confluence avec la Gervonde ;
- La diversification physique du lit vif et la gestion des berges et de la ripisylve dans un objectif de préservation et d'amélioration de l'existant ;
- Le retalutage ponctuel et la végétalisation des berges au droit du quartier Fonteneau (sans suppression de la digue).



Scénario 3

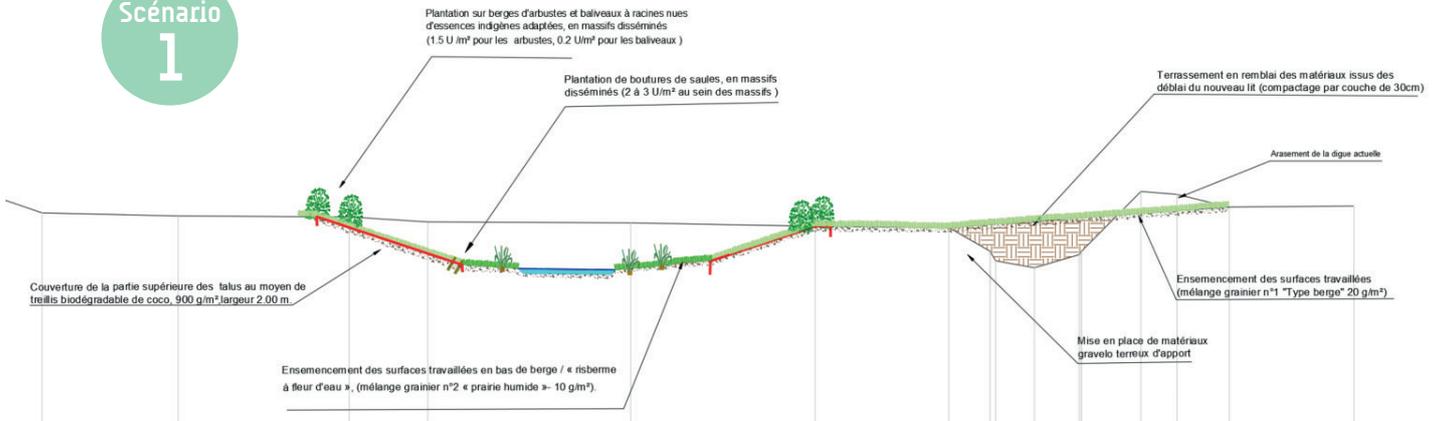
Ce scénario privilégie un niveau d'ambition restreint en matière de restauration morpho-écologique par la limitation des dysfonctionnements du milieu.

- La restauration morpho-écologique localisée de l'Ambalon au droit du lotissement des Bonnevaux afin de limiter les débordements dans ce secteur (180ml). Les aménagements au droit du lotissement de Bonnevaux permettraient de faire transiter le débit d'une crue décennale (Q10) ;
- La diversification physique du lit vif fans l'objectif d'améliorer la qualité de l'Ambalon d'un point de vue écologique et hydromorphologique ;
- La gestion des berges et de la ripisylve dans un objectif de préservation et d'amélioration de l'existant.



Exemple des emprises au droit du lotissement de Bonnevaux :

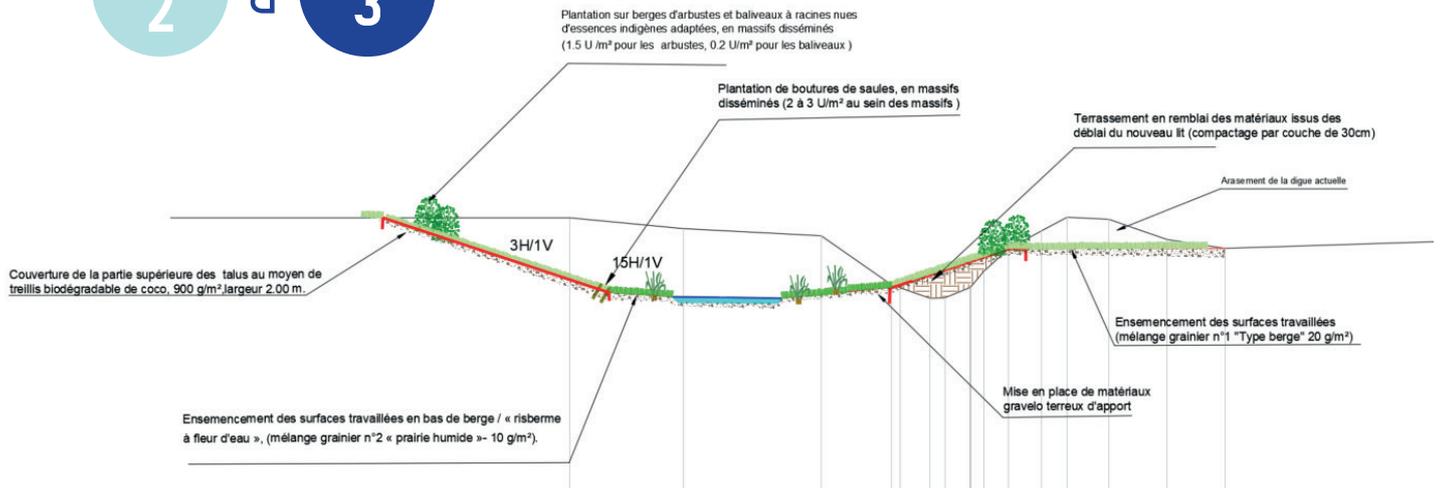
Scénario 1



Scénario 2

&

Scénario 3



ANALYSE DES SCENARIOS AU REGARD DES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

Dans le cadre des ateliers de concertation avec le public (élus, riverains...), les principaux objectifs assignés à l'opération de restauration morpho écologique de l'Ambalon ont été formulés de la manière suivante :

- Redonner à la rivière une morphologie plus « naturelle » pour améliorer les habitats et la diversité ;
- Améliorer l'état et le fonctionnement du cours d'eau d'un point de vue écologique et hydraulique ;
- Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles et résidentielles ;
- Limiter les inondations des zones à enjeux

Une analyse permettant de voir dans quelle mesure les scénarios développés répondent ou non aux objectifs issus des ateliers de concertation a été conduite sous la forme du tableau suivant :

Scénarios de restauration/Objectifs issus de la concertation	"Redonner à la rivière une morphologie plus « naturelle » pour améliorer les habitats et la diversité "	"Améliorer l'état et le fonctionnement du cours d'eau d'un point de vue écologique et hydraulique"	"Proposer un projet d'aménagement impactant au minimum les surfaces des terres agricoles et résidentielles "	" limiter les inondations des zones à enjeux "
Scénario 1 Partie amont : restauration morpho-écologique complète & reméandrage, limitation des débordements. Partie aval : gestion de la ripisylve et diversification du lit.				
Scénario 2 Partie amont : restauration morpho-écologique, limitation des débordements. Partie aval : gestion de la ripisylve et diversification du lit.				
Scénario 3 Partie amont : restauration morpho-écologique localisée, diversification physique du lit vif. Partie aval : gestion sélective de la ripisylve.				

TABLEAU D'ANALYSE DES SCENARIOS AU REGARD DES OBJECTIFS ISSUS DE LA CONCERTATION

POINTS DE BLOCAGE POTENTIELS

- ◆ Emprise du projet et impact foncier
- ◆ Projet de mise en place de canalisation sous la voirie communale vers lotissement Bonnevaux. À anticiper si scénario 1 choisi du fait du déplacement de la voirie communale.

PISTES D'AMÉLIORATION

- ◆ Intégration du passage à gué du Fonteneau à l'aval immédiat du secteur projet (zone d'érosion)
- ◆ Faire un mélange des scénarios 1, 2 et 3 selon les tronçons
- ◆ Étudier les possibilités de création de chemin piéton sur les zones de restauration

ÉCHELLE DE CONSENSUS



366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38 440 Saint-Jean-de-Bournoy
04 74 59 73 08
contact@sirra.fr
www.sirra.fr



Syndicat isérois
des rivières
Rhône aval